

RÉDACTEUR EN CHEF : ERNEST VAUQUELIN

Pour ce qui concerne la Rédaction, s'adresser au Secrétaire 34, rue Tupin, à Lyon

LA RÉDACTION NE RÉPOND PAS DES MANUSCRITS QUI LUI SONT ADRESSÉS

ABONNEMENTS

3 mois 6 mois Un an Rhône et départ. limit. 5 fr. 10 fr. 18 fr. Autres départements.. 7 fr. 14 fr. 26 fr. Étranger (Union post.) 10 fr. 20 fr. 40 fr.

LA TRIBUNE

Organe de la Démocratie Radicale DE LA RÉGION DU RHONE

RÉDACTEUR EN CHEF : ERNEST VAUQUELIN

Pour l'Administration, s'adresser à l'Administrateur 34, rue Tupin, à Lyon

LES LETTRES NON AFFRANCHIES SERONT REFUSÉES

ANNONCES

Les annonces du journal sont reçues exclusivement : LYON, à l'Agence FOURNIER, 14, rue Confort et dans ses succursales de Saint-Etienne et de Grenoble. PARIS, chez M. AUDEBOURG, 10, place de la Bourse.

ÉLECTIONS MUNICIPALES DE LYON

Du Dimanche 17 Avril

Candidats de l'Alliance Radicale-Socialiste

3<sup>me</sup> ARRONDISSEMENT

BEDIN

Ancien Conseiller municipal

6<sup>me</sup> ARRONDISSEMENT

J.-A. DESCHAMPS

Mécanicien

LES Élections de Demain

J'ai essayé d'expliquer, hier, pourquoi nous combattons la politique et les candidats du Comité central. Avant d'examiner une autre face de la question électorale, je ne crois pas inutile de revenir une dernière fois sur les motifs de notre opposition aux procédés traditionnels de la méthode opportuniste.

Nous n'ignorons pas que nos contradicteurs se prétendent aussi radicaux et même plus radicaux que nous-mêmes. Tels, à la fin de l'Empire, de bons bourgeois conservateurs par intérêt personnel et par tempérament, votant en toute circonstance pour le candidat officiel, nous disaient, entre la poire et le fromage, avec une bonne foi aussi évidente que risible : « Mais nous sommes aussi républicains que vous ! certainement, la République est la forme de gouvernement la plus parfaite, c'est le régime idéal, mais... » Et alors nos bons bourgeois égreinaient tout le chapelet de leurs objections contre ce régime politique idéal dont ils s'étaient déclarés plus ardemment partisans que nous.

Ou, pour mieux dire, ils la pratiquaient, car on n'a pas eu à inventer « l'opportunisme ».

Ce vocable de la langue politique de l'époque désigne un système qui est desolés les temps et tous les pays, parce qu'il est la résultante d'un état d'esprit qui est lui-même l'apanage recueilli, de générations en générations, par une traction considérable de l'espèce humaine.

Les hommes qui appartiennent à cette catégorie ont moins la préoccupation de réaliser un progrès nou-

veau qu'ils n'ont souci de conserver le progrès accompli. C'est l'un d'eux qui a dû formuler la maxime prudentielle du bien. « Le mieux est l'ennemi du bien. » Selon le point de vue auquel on se place, on les appelle des timorés, des modérés, des satisfaits. Dans notre histoire contemporaine, on les a désignés sous les appellations les plus variées, se succédant au fur et à mesure que se déroulaient les phases diverses de la tragédie qui a commencé le 14 juillet 1789 et qui n'est pas encore terminée. Ils ont été tour à tour les Constitutionnels, les Feuillants, les crapauds du Marais. Pendant un moment, ces crapauds ont été engagés : on les appelait alors les Thermidoriens. Puis ils ont repris l'attitude qui convient à leur nature et les Thermidoriens ou leurs héritiers sont devenus les chichys du Directoire, les Constitutionnels (une seconde fois), sous l'Empire et la Restauration. Ils ont formé le Centre-Gauche et le Centre-Droit sous la monarchie de juillet. C'étaient les « républicains honnêtes et modérés » de 1848 à 1849. Sous Napoléon III, vers les dernières années, ils acceptaient « l'empire libéral ». Après 1870, ils ont suivi M. Thiers dans son évolution à gauche et enfin, renforcés de quelques éléments nouveaux, ils ont formé la grande armée opportuniste disciplinée par Gambetta.

Voilà la descendance politique de « l'opportunisme ».

Se contenter de ce qui existe, arrêter la dernière forme du progrès social à la mesure de sa propre conception individuelle, tels sont les caractères dominants de cette catégorie d'individus qui peuvent accidentellement se trouver dans l'opposition, mais qui par leur essence même, doivent être le plus souvent, et sont le plus souvent, en effet, les approbateurs systématiques de tous les hommes au pouvoir, depuis le ministre jusqu'aux maires de village, en passant par les sous-préfets.

Eh bien ! ce qui nous fait combattre l'opportunisme, c'est précisément cette tendance inhérente à sa nature, et qui le porte à juger que tout est pour le mieux dans la meilleure des Républiques possibles.

Cet optimisme nous semble plein de périls pour la République, parce que rien ne le justifie, parce que c'est une appréciation inexacte et une idée fautive.

Les masses populaires des grandes villes, celles contre lesquelles il est impossible de gouverner, même avec un « pouvoir fort » même avec l'appui des campagnes, ces masses ouvrières n'ont pas obtenu du gouvernement républicain les satisfactions qu'elles désiraient et qu'elles étaient en droit d'espérer. Elles ont

fait à la troisième République, non pas trois mois de crédit comme à la seconde, mais seize ans de crédit, et elles attendent toujours.

De la satisfaction de quelques bourgeois et de la déception des ouvriers peut naître un antagonisme terrible dont les conséquences seraient désastreuses pour tous.

Si les ouvriers se lassent de réclamer en vain une amélioration de leur sort, si le régime républicain n'apporte aucun changement aux conditions de leur existence et si fatigués d'espérer, convaincus qu'ils n'ont rien de plus à attendre du régime républicain que du régime monarchique, ils deviennent hostiles ou simplement indifférents à la République, qu'advient-il de celle-ci ?

Ah ! la réponse n'est que trop peu douteuse : si les masses ouvrières se désaffectionnent de la République, elle est irrémédiablement perdue.

Eh bien ! nous touchons à cette heure critique, et aveugles les républicains qui ne le voient pas !

C'est pourquoi il faut réagir de toutes nos forces contre l'optimisme et l'opportunisme — c'est tout un — qui caractérisent la méthode d'une fraction considérable du parti républicain.

Il ne faut pas demander les réformes sur un ton qui semble inviter le pouvoir à vous les refuser. Sinon on se fait le complice ou la dupe de ceux qui sont systématiquement opposés à toutes réformes. Il faut les réclamer dans le langage qu'a le droit de prendre le Souverain.

Il faut choisir pour les fonctions publiques non pas des hommes qui aient mandat de dire aux ministres, aux préfets ou bien aux maires : « Nous demandons », mais qui soient chargés de dire au nom du peuple : « Nous voulons », comme disaient les rois quand il y en avait en France.

On comprend bien que ce n'est pas de la forme que nous nous occupons ici, mais du fond même des choses. La fermeté dans les principes et la plus sévère fidélité dans l'exécution d'un mandat, n'excluent pas la courtoisie. Ce que nous demandons aux électeurs, c'est de voter de façon que le mandat impératif ne soit pas un vain mot. C'est de ne pas accepter un programme comme celui du Comité central, dont tous les articles sont soigneusement rédigés de façon que l'élu, ou plutôt le Comité devant lequel seul le candidat est responsable puisse interpréter l'article à sa fantaisie.

C'est par ce procédé que les opportunistes dans le parlement, dans les conseils généraux et dans les conseils municipaux ont toujours pu se dérober à leurs engagements électoraux. C'est ainsi que les élec-

teurs ayant cru voter pour des progressistes, pour des réformateurs se sont trouvés, maintes fois, avoir voté pour des bornes.

N'accomplir jamais aucune réforme pour se conserver l'avantage de les promettre toujours, tel est tout le secret de la politique opportuniste. Si les électeurs lyonnais se laissent encore demain prendre à cette comédie, s'ils se paient de mots, s'ils croient que l'habit fait le moine et que le Comité central, en dépit de son déguisement radical, fabrique autre chose que de parfaits opportunistes, les électeurs lyonnais ne pourront s'en prendre qu'à eux-mêmes.

On a toujours la municipalité qu'on mérite. Ernest VAUQUELIN.

LES DÉPUTÉS EN MISSION

Il y a trois mois environ, le conseil des ministres dut s'occuper de renouveler les pouvoirs, sur le point d'arriver à expiration des députés envoyés en mission temporaire, comme MM. Constans, Thiessé et de Lamoignon.

A l'unanimité, le conseil décida de ne pas renouveler la mission de M. Thiessé, député de la Seine-Inférieure, à Caracas. Pour M. Constans, il fut convenu qu'on lui demanderait préalablement s'il désirait être maintenu six mois de plus à Pékin.

A l'heure actuelle, M. Thiessé n'est pas encore remplacé à Caracas, bien que ses pouvoirs fussent expirés depuis le 1<sup>er</sup> avril. M. Constans rentrera en France, dit-on, vers la fin d'avril. Quant à M. de Lamoignon, il continue à exercer en Indo-Chine, les fonctions assez mal définies de délégué général aux colonies, sans qu'on sache en quoi elles consistent, ce qu'elles coûtent, ni combien elles durent.

LETTRE DE PARIS

Paris, 15 avril.

Les opportunistes qui parlent si volontiers d'union entre tous les républicains et qui même ont étiqueté leur groupe parlementaire : « Union des Gauches », viennent de montrer, une fois de plus, de quelle singulière façon ils entendent la discipline républicaine. Les électeurs de la Haute-Garonne, vous le savez, sont appelés à donner, dimanche prochain, un successeur au regrettable citoyen Duportal. Le siège auquel il s'agit de pourvoir, a toujours été occupé, depuis dix-sept ans, par un radical de la nuance la plus accentuée. Par conséquent, les radicaux, il faut bien en convenir, ont quelque droit de considérer ce siège comme leur étant acquis ; après s'être généreusement sacrifiés partout où l'intérêt de la cause républicaine l'exigeait, ils avaient lieu de compter sur une juste réciprocité dans toutes les élections où leurs candidats seuls ont chance de battre les conservateurs.

Mais c'est mal connaître les opportunistes que de les supposer capables d'un peu de loyauté et d'une lueur de désintéressement. A peine le siège de Duportal était-il vacant qu'ils affichaient la prétention de le réclamer pour eux. Or, la situation, dans la Haute-Garonne, est particulièrement grave. Après avoir été, pendant nombre d'années — sous le régime du scrutin uninominal — exclusivement républicaine, la députation de ce département fut en partie

conquise par les monarchistes, aux élections d'octobre 1885. Dans ce collége, les forces des réactionnaires balançaient presque celles des républicains et il suffisait d'une faute de tactique, d'une manœuvre inconsidérée entraînant le déplacement de quelques milliers de voix, pour que la majorité relative fut acquise au candidat royaliste-clérical.

Il importe donc de jouer serré, de ne pas se diviser, d'aller au scrutin en masse compacte, avec un seul et unique bulletin. Si jamais l'union, — cette fameuse union dont on parle tant, a été nécessaire, c'est bien dans la Haute-Garonne.

Cependant la première chose qu'ont faite les opportunistes, c'a été de chercher un candidat à opposer au citoyen Calvinhac, lequel est présenté et soutenu par les radicaux. Je me hâte de constater qu'ils n'en ont point trouvé : aucun d'entre eux n'a voulu assumer la lourde responsabilité d'avoir fait triompher le candidat réactionnaire ; car, de faire réussir une candidature républicaine autre que celle du citoyen Calvinhac, il ne pouvait en être question.

Après ce premier échec, les opportunistes n'avaient plus, semble-t-il, qu'à se tenir tranquilles et à se conformer à la discipline généralement admise par tous les partis démocratiques. Cependant, ils ne se tinrent pas pour battus et, ne pouvant conquérir la succession de Duportal, ils résolurent du moins d'empêcher les radicaux de le recueillir. Une écurante campagne de dénigrement s'ouvrit dans toute la presse ferryste ; celle-ci n'eut pas honte de reprendre et de rééditer toutes les sottises calomnieuses, toutes les inepties sottement inventées, il y a dix ans, par les journaux monarchistes pour combattre le citoyen Calvinhac, lorsqu'il était candidat au conseil municipal de Paris. Enfin, pour clore par une éclatante trahison cette triste croisade, les feuillets opportunistes de Toulouse n'hésitèrent pas à conseiller aux électeurs de voter à bulletins blancs plutôt que de donner leurs voix à un radical.

Jamais, je crois, on n'a poussé aussi loin les rancunes de coteries et l'esprit de parti. Dire aux républicains : « Ne votez pas ! » alors que l'on a la certitude que le résultat du scrutin peut être modifié du tout au tout par l'abstention de quelques milliers, peut-être même de quelques centaines d'électeurs, c'est absolument comme si on criait : « Votez pour le candidat conservateur ! » En présence d'une pareille manœuvre, le mot « trahison » que j'écrivais tout à l'heure n'est assurément pas trop fort.

Je dois le dire : le scandale causé par cette attitude de la presse opportuniste a été tel que des républicains fort modérés, comme M. Hébrard, sénateur et directeur du Temps, ont cru devoir protester énergiquement et recommander à tous de voter sans hésitation pour M. Calvinhac, afin d'assurer la défaite de la réaction.

L'indigne manœuvre des meneurs opportunistes n'a donc pas eu le succès qu'ils en espéraient : la concentration s'est faite malgré eux ; leurs propres amis ne les ont pas écoutés, comprenant très bien qu'en leur proposant une vilenie en leur demandant de faire le jeu des monarchistes, par haine des radicaux.

Le citoyen Calvinhac, qui est un homme distingué, très instruit, fort estimé de ses concitoyens de Toulouse, beaucoup, d'ailleurs, pénétraient sans lettre, il suffisait qu'il les connût, pour qu'on leur ouvrit la porte. Comme deux heures sonnaient, il vit arriver Rasseneur, qui acheva sa pipe devant le comptoir, en causant, sans hâte, ce calme goguenard acheva de l'énerver, d'autant plus que des farceurs étaient venus, simplement pour la rigolade, Zacharie, Mouquet, d'autres encore : ceux-là se fachaient de la grève, trouvaient drôle de ne rien faire ; et, attablés, dépensant leurs derniers deux sous à une chope, ils ricanaient, ils blaguaient les camarades, les convaincus, qui allaient avaler leur langue d'embêtement.

Un nouveau quart d'heure s'écoula. On s'impatientait dans la salle. Alors, Étienne, désespéré, eut un geste de résolution. Et il se décida à entrer, quand la veuve Désir, qui allongea la tête au dehors, s'écria :

— Mais le voilà, votre monsieur ! C'était Pluchart, en effet. Il arrivait en voiture, traîné par un cheval pous-sif. Tout de suite, il sauta sur le pavé mince, bellâtre, la tête carrée trop grosse, ayant sous sa redingote drap noir l'endimanchement d'un ouvrier cossu. Depuis cinq ans, il n'avait plus donné un coup de lime, et il se soignait se peignait surtout avec correction, vaniteux de ses succès de tribune ; mais il gardait des raideurs de membres, les angles de ses mains larges ne repoussaient pas, mangés par le fer. Très actif, il servait son ambition, en battant la province sans relâche, pour le placement de ses idées.

— Ah ! ne m'en veuillez pas ! dit-il, devançant les questions et les repro-

lesquels l'ont vu à l'œuvre, sera élu, je n'en doute pas, et les ferrystes en seront pour leur courte honte. Mais il n'en sera pas moins acquis que la faction des tripoteurs opportunistes, ayant à choisir entre un candidat nettement républicain et un candidat clérical-royaliste, n'a pas hésité une seconde à favoriser l'élection de ce dernier.

Cet édifiant épisode électoral donne une juste idée de la sincérité de ces gens qui ont toujours à la bouche les mots d' « union », de « concorde », et qui pratiquent si peu l'une et l'autre. MAURICE REAUD.

DÉPÊCHES DE LA « TRIBUNE »

Par Fil télégraphique spécial

Élection législative de Tarn-et-Garonne

Toulouse, 15 avril.

On sait qu'une élection législative doit avoir lieu prochainement dans le Tarn-et-Garonne, pour remplacer M. Duportal, décédé.

Une réunion publique électorale à laquelle assistaient 3,000 personnes a eu lieu hier, dans la soirée, au Skating, sous la présidence de M. Germain, député.

Notre éloquent ami, M. Pelletan, a soutenu la candidature de M. Calvinhac, le seul candidat sur lequel toutes les voix républicaines doivent se grouper, dans l'intérêt de la discipline du parti.

La séance s'est terminée aux cris de « Vive la République ! Vive Calvinhac ! Il n'y a eu aucun incident.

M. CLÉMENCEAU DANS LE VAR

St-Tropez, 15 avril.

Ainsi que nous l'avons annoncé, hier, une grande réunion publique a eu lieu à St-Tropez où plus de quinze cents personnes assistaient. La salle était comble.

MM. Clémenceau et Maurel ont pris la parole. M. Clémenceau a surtout traité la question religieuse et la question financière.

A l'unanimité, la réunion a voté un ordre du jour de confiance aux deux orateurs en les encourageant à persévérer dans la politique suivie.

MM. Clémenceau et Maurel sont partis pour visiter successivement Cogolin, Grimaud, Lagarde, Freinet et Draguignan.

INFORMATIONS

ÉLECTION SÉNATORIALE DE LA VENDEE

Paris, 15 avril.

On sait qu'une élection sénatoriale doit avoir lieu le 1<sup>er</sup> mai dans le département de la Vendée pour remplacer M. Gaudineau, sénateur réactionnaire, décédé.

Les républicains ont déjà choisi leur candidat, qui est M. Daniel Lacombe,

Revue de LA TRIBUNE du 16 Avril 1887

GERMINAL

PAR ÉMILE ZOLA

QUATRIÈME PARTIE

IV

— Lui seul peut donner le coup de masse, continua-t-il, tandis que les servants sont des lâches avec leur évolution... Avant trois ans, l'Internationale sous ses ordres doit écraser le vieux monde.

Étienne tendait les oreilles, très attentif. Il brûlait de s'instruire, de comprendre ce culte de la destruction, sur lequel le machinier ne lâchait que de rares paroles obscures, comme s'il en eût gardé pour lui les mystères.

— Mais enfin explique-moi... Quel est votre but ?

— Tout détruire... Plus de nations, plus de gouvernements, plus de propriété, plus de Dieu ni de gulte.

— J'entends bien. Seulement, à quoi ça vous mène-t-il ?

— A la commune primitive et sans forme, à un monde nouveau, au commencement de tout.

— Et les moyens d'exécution ? comment comptez-vous vous y prendre ?

— Par le feu, par le poison, par le poignard. Le brigand est le vrai héros, le vengeur populaire, le révolutionnaire en action, sans phrases puisées dans les livres. Il faut qu'une série d'effroyables atteints épouvantent les puissants et réveillent le peuple.

En parlant, Souvarine devenait terrible. Une extase le soulevait sur sa chaise, une flamme mystique sortait de ses yeux pâles, et ses mains délicates étreignaient le bord de la table, à la briser. Saisi de peur, l'autre le regardait, songeait aux histoires dont il avait reçu la vague confiance, des mines chargées sous les palais du czar, des chefs de la police abattus à coups de couteau ainsi que des sangliers, une maîtresse à lui, la seule femme qu'il eût aimée, perdue à Moscou, un matin de pluie, pendant que, dans la foule, il la baisait des yeux, une dernière fois.

— Non ! non ! murmura Étienne, avec un grand geste qui écartait ces abominables visions, nous n'en sommes pas encore là, chez nous, l'assassin, l'incestueux, jamais ! C'est monstrueux, c'est injuste, tous les camarades se lèveraient pour étrangler le coupable !

Et puis, il ne comprenait toujours pas, sa race se refusait au rêve sombre de cette extermination du monde, fauché comme un champ de seigle, à ras de terre. Ensuite, que ferait-on, comment repousseraient les peuples ? il exigeait une réponse.

— Dis-moi ton programme. Nous voulons savoir où nous allons, nous autres.

Alors, Souvarine conclut paisiblement, avec son regard noyé et perdu :

— Tous les raisonnements sur l'avenir sont criminels, parce qu'ils empêchent la destruction pure et entravent la marche de la révolution. Cela fit rire Étienne, malgré le froid que la réponse lui avait soufflé sur la chair. Du reste, il confessait volontiers qu'il y avait du bon dans ces idées, dont l'effrayante simplicité l'attrait. Seulement, ce serait donner la partie trop belle à Rasseneur, si l'on en comptait de pareilles aux camarades. Il s'agissait d'être pratique.

La veuve Désir lui proposa de déjeuner. Ils acceptèrent, ils passèrent dans la salle du cabaret, qu'une cloison mobile séparait du bal, pendant la semaine. Quand ils eurent fini leur omelette et leur fromage, le machinier voulut sortir ; et, comme l'autre le retenait :

— A quoi bon ? pour vous entendre dire des bêtises inutiles !... J'en ai assez vu. Bonsoir !

Il s'en alla de son air doux et obstiné, une cigarette aux lèvres. L'inquiétude d'Étienne croissait. Il était une heure, décidément Pluchart lui manquait de parole. Vers une heure et demie, les délégués commencèrent à paraître, et il dut les recevoir, car il désirait veiller aux entrées, de peur que la Compagnie n'envoyât ses mouchards habituels. Il examinait chaque lettre d'invitation, dévisageait les gens ;

beaucoup, d'ailleurs, pénétraient sans lettre, il suffisait qu'il les connût, pour qu'on leur ouvrit la porte. Comme deux heures sonnaient, il vit arriver Rasseneur, qui acheva sa pipe devant le comptoir, en causant, sans hâte, ce calme goguenard acheva de l'énerver, d'autant plus que des farceurs étaient venus, simplement pour la rigolade, Zacharie, Mouquet, d'autres encore : ceux-là se fachaient de la grève, trouvaient drôle de ne rien faire ; et, attablés, dépensant leurs derniers deux sous à une chope, ils ricanaient, ils blaguaient les camarades, les convaincus, qui allaient avaler leur langue d'embêtement.

Un nouveau quart d'heure s'écoula. On s'impatientait dans la salle. Alors, Étienne, désespéré, eut un geste de résolution. Et il se décida à entrer, quand la veuve Désir, qui allongea la tête au dehors, s'écria :

— Mais le voilà, votre monsieur ! C'était Pluchart, en effet. Il arrivait en voiture, traîné par un cheval pous-sif. Tout de suite, il sauta sur le pavé mince, bellâtre, la tête carrée trop grosse, ayant sous sa redingote drap noir l'endimanchement d'un ouvrier cossu. Depuis cinq ans, il n'avait plus donné un coup de lime, et il se soignait se peignait surtout avec correction, vaniteux de ses succès de tribune ; mais il gardait des raideurs de membres, les angles de ses mains larges ne repoussaient pas, mangés par le fer. Très actif, il servait son ambition, en battant la province sans relâche, pour le placement de ses idées.

— Ah ! ne m'en veuillez pas ! dit-il, devançant les questions et les repro-

ches. Hier, conférence à Preuilley le matin, réunion le soir à Valenciennes. Aujourd'hui, déjeuner à Marchiennes, avec Sauvagnat... Enfin, j'ai pu prendre une voiture. Je suis exténué, vous entendez ma voix. Mais ça ne fait rien, je parlerai tout de même.

Il était sur le seuil du Bon-Joyeux, lorsqu'il se ravisa.

— Sapristi ! et les cartes que j'oublie ! Nous serions propres ! Il revint à la voiture, que le cocher remisait, et il tira du coffre une petite caisse de bois noir, qu'il emporta sous son bras.

Étienne, rayonnant, marchait dans son ombre, tandis que Rasseneur, consterné, n'osait lui tendre la main. L'autre la lui serrait déjà, et il dit à peine un mot rapide de la lettre : quelle drôle d'idée ! pourquoi ne pas faire cette réunion ? on devait toujours faire une réunion, quand on le pouvait. La veuve Désir lui offrit de prendre quelque chose, mais il refusa. Inutile ! il parlait sans boire. Seulement, il était pressé, parce que, le soir, il comptait pousser jusqu'à Joiselle, où il voulait s'entendre avec Legoujeux. Tous alors entrèrent en paquet dans la salle de bal. Maheu et Lévaque qui arrivaient en retard, suivirent ces messieurs. Et la porte fut fermée à clef, pour être chez soi, ce qui fit ricaner plus haut les blagueurs, Zacharie ayant crié à Mouquet qu'ils allaient peut-être bien foutre un enfant à eux tous là-dedans.

Une centaine de mineurs attendaient sur les banquettes, dans l'air enchauffé de la salle, où les odeurs chaudes du dernier bal remontaient du parquet. Des chuchotements coururent, les té-

tes se tournèrent pendant que les nouveaux venus s'asseyaient aux places vides. On regardait le monsieur de Lille, la redingote noire causait une surprise et un malaise.

Mais, immédiatement, sur la proposition d'Étienne, on constitua le bureau. Il lançait des noms, les autres approuvaient en levant la main. Pluchart fut nommé président, puis on désigna comme assesseurs Maheu et Étienne lui-même. Il y eut un remuement de chaises, le bureau s'installait ; et l'on chercha un instant le président disparu derrière la table, sous laquelle il glissait la crisse, qu'il n'avait pas lâchée. Quand il reparut, il tapa légèrement du poing pour réclamer l'attention ; ensuite, il commença d'une voix enrouée.

— Citoyens... Une petite porte s'ouvrit, il dut s'in-terrompre. C'était la veuve Désir, qui faisait le tour par la cuisine, apportant six chopes sur un plateau.

— Ne vous dérangez pas, murmura-t-elle. Lorsqu'on parle, on a soif.

Maheu la débarrassa et Pluchart put continuer. Il se dit très touché du bon accueil des travailleurs de Montson, il s'excusa de son retard, en parlant de sa fatigue et de sa gorge malade. Puis, il donna la parole au citoyen Rasseneur, qui la demandait.

(A suivre)

conseiller général du canton de Chan-

tonnay. Les réactionnaires viennent de désigner à leur tour leur candidat. Leur choix s'est porté sur M. Biret, ancien notaire à Luçon, qui appartient au parti royaliste.

LE RÉSIDENT-ADJOINT A MADAGASCAR

Paris, 15 avril.

M. Flourens avait télégraphié à M. le Myre de Vilers, notre résident-adjoint à Madagascar, pour lui proposer M. Drouin, consul de France à Maurice, comme résident-adjoint à Tananarive.

Cette proposition fut acceptée, mais M. Drouin ne partira pas avant l'achèvement des travaux de la commission des indemnités à Madagascar, dont M. Drouin est membre.

LES ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES

Paris, 15 avril.

Le Conseil d'État a vérifié les élections contestées aux conseils généraux du 1<sup>er</sup> août 1886.

Sur 1437 élections, 227 ont été déferées au Conseil d'État, 6 sur les recours des préfets, 221 sur recours des particuliers. 124 seulement ont été jugées.

MOUVEMENT ÉPISCOPAL

Paris, 15 avril.

Par décrets signés du président de la République :

M. Foulon, archevêque de Besançon, est nommé archevêque de Lyon, en remplacement de M. Caverot, décédé.

M. Ducelet, évêque de Bayonne, est nommé archevêque de Besançon.

M. Fulbert Petit, vicaire général à La Rochelle, est nommé évêque du Puy.

TEMPÊTE SUR LA CÔTE DE PROVENCE

Marseille, 15 avril.

Une bourrasque épouvantable règne dans le golfe du Lion.

La circulation est absolument impossible sur la Corniche.

En ville, plusieurs accidents ont été causés par la violence du vent.

Aucun courrier n'est sorti du port aujourd'hui.

LES PARIS DE COURSE

Paris, 15 avril.

Trois sociétés adhèrent à la décision du conseil des ministres relative à l'organisation des paris de course mutuels.

Ce sont : les sociétés d'encouragement, des Steeple-Chases, et du Sport de France (Fontainebleau).

UNE ÉPAVE

Rochefort, 15 avril.

A Fouras (Charente-Inférieure), M. Beau, patron de la chaloupe de pêche Eudocie a recueilli dans ses filets et ramené à terre le corps du sieur François Peret, patron du bateau Louise, qui s'est perdu corps et biens il y a quelque temps.

LE RÉSIDENT FRANÇAIS AUX COMORES

Paris, 15 avril.

Le commandant de la division navale de la mer des Indes vient d'adresser au ministre de la marine un télégramme annonçant que le résident a été installé le 28 mars dernier à Aujuan (Iles Comores), après l'occupation effectuée sans combat, de la capitale de l'Archipel.

Toutes les difficultés relatives à l'établissement du protectorat sont aplanies.

INAUGURATION DE LA STATUE DE FAIDHERBE

St-Louis, 15 avril.

Le Moniteur du Sénégal rend compte, dans son numéro du 24 mars, des fêtes qui ont eu lieu à St-Louis à l'occasion de l'inauguration de la statue du général Faïdherbe. Ces fêtes ont duré quatre jours et ont été des plus brillantes ; parmi les personnes venues à St-Louis pour y assister il faut citer M. le contre-amiral Ribell, commandant en chef la division de l'Atlantique sud ; M. Gasconi, député de la colonie ; M. Descemet, président du conseil général.

Massacre d'une garnison portugaise

Zanzibar, 15 avril.

L'ancien gouverneur de Tungi a attaqué la garnison que les Portugais avaient laissée sur ce point. Celle-ci a été taillée en pièce. Le chef noir a ensuite arboré le pavillon du sultan de Zanzibar.

VIOLENT ORAGE

Villeneuve-sur-Lot, 15 avril.

Un orage épouvantable s'est abattu, entre six et sept heures du soir, sur Villeneuve-sur-Lot et les environs.

Les éclairs et le tonnerre se succédaient sans interruption ; une pluie diluvienne n'a cessé de tomber toute la soirée et une partie de la nuit. La foudre est tombée en plusieurs endroits, sans cependant causer de graves dégâts ; le faubourg Saint-Etienne, sur la rive gauche du Lot, a été complètement inondé ; les caves regorgent d'eau et les jardins sont submergés. L'hôtel de ville a eu le plus à souffrir. Une partie du mur s'est écroulée et les ouvriers sont en train d'étayer l'établissement.

Le courrier de Tonneins a été arrêté par les eaux ; la section de Bias, commune de Villeneuve, est transformée en un vaste lac.

Fort heureusement, il n'y a pas d'accident de personne à déplorer.

Les pompes de l'administration des ponts et chaussées ne cessent de fonctionner pour retirer l'eau des caves des maisons du faubourg St-Etienne.

Depêches de l'Étranger

Par fil spécial de la Tribune

LE BRIGANDAGE EN ESPAGNE

Madrid, 15 avril.

Un riche propriétaire de l'Andalousie a été séquestré et maltraité par des brigands près de Cordoue, et a dû payer une rançon de douze mille piastres.

CHEMINS DE FER STRATÉGIQUES RUSSES

Vasovie, 15 avril.

Les chemins de fer stratégiques de Brest-Chelm et Siedlez sont presque terminés ; ils seront ouverts à la circulation au mois de juin.

L'EMPRUNT CHINOIS

Londres, 15 avril.

On télégraphie de Berlin au Standard qu'un emprunt chinois sera ouvert aujourd'hui aux Bourses de Berlin et de Francfort.

LES ANGLAIS EN GRÈTE

Constantinople, 15 avril.

On signale de nouveau l'arrivée en Grèce de plusieurs émissaires anglais qui essaient de renouveler leur propagande révolutionnaire. Les Crétois ont comme toujours accueilli fort mal ces émissaires dont quelques-uns ont été dénoncés par eux et arrêtés.

NOUVEAU BATEAU SOUS-MARIN

Madrid, 15 avril.

Les journaux annoncent qu'un officier de marine espagnol a découvert un nouveau bateau-sous-marin, qui marchera douze milles à l'heure, pouvant rester au besoin trois jours sous l'eau. Il y aura seulement cinq hommes d'équipage.

LES RÉPUBLIQUES DE L'AMÉRIQUE DU SUD

Panama, 15 avril.

Le congrès des délégués des États de l'Amérique centrale, réuni à Guatemala, a approuvé le traité d'amitié et de commerce conclu entre les cinq républiques.

LA DYNAMITE EN ESPAGNE

Madrid, 15 avril.

Une explosion de cartouche de dynamite a eu lieu contre la maison du maire de Comas, province d'Oviedo. Le bâtiment a été assez endommagé ; l'auteur de l'attentat est resté inconnu.

TROUBLES A TIARET

Alger, 15 avril.

Une bande de quelques centaines de Marocains et de maraudeurs armés de haches et de batons a parcouru les rues de Tiaret envahissant les magasins et les habitations. Une collision s'en est suivie. La force armée a rétabli l'ordre. Il y a eu plusieurs blessés et des arrestations.

LES TREMBLEMENTS DE TERRE

Lisbonne, 15 avril.

Plusieurs secousses de tremblement de terre se sont fait sentir.

Malte, 15 avril.

Une légère secousse de tremblement de terre a été ressentie vers quatre heures du matin.

On mande de l'île de Gozo, qu'hier vers quatre heures et quelques minutes du matin, une forte secousse de tremblement de terre a été ressentie.

RÉVOLTE DE PRISONNIERS

Saint-Petersbourg, 15 avril.

Une révolte a éclaté dans la prison de Smolensk, où sont internés les prisonniers politiques. La troupe a tiré sur les révoltés ; huit ont été tués, trente ont été blessés, parmi lesquels le chef des révoltés, Yvan Yartzel.

LES AFFAIRES DE BULGARIE

Vienne, 15 avril.

M. Stoïlof, après avoir reçu des instructions télégraphiques de Sofia, a demandé une seconde audience au comte Kalnoky. Stoïlof communiquera au ministre autrichien les décisions prises dans le dernier conseil des ministres bulgares relativement à la convocation du Sobranié. Il quittera Vienne pour se rendre directement à Sofia.

Sofia, 15 avril.

Les deux régents, MM. Stamboulof et Moutkoulouf partent pour Philippopolis, afin de se rendre compte de l'opinion publique en Roumélie.

Odessa, 15 avril.

L'archevêque d'Odessa, Nicanor, vient de publier un appel aux patriotes russes, pour leur demander des secours pour les réfugiés bulgares qui ont été victimes de leur attachement à la Russie.

Londres, 15 avril.

Un télégramme, adressé de Sofia au Standard, expose longuement les dangers de la situation intérieure en Bulgarie.

L'état économique est déplorable ; l'industrie n'existe plus, le commerce est mort. Le crédit n'est plus qu'un mot. Les populations trouvent que la lutte soutenue par la Régence doit prendre fin.

Quant à l'armée, elle est en complète désorganisation. Les officiers connus, aimés des soldats, ont été exécutés, arrêtés ou sont en fuite. Ceux qui restent n'ont aucun prestige.

L'incertitude, l'impatience augmentent. On connaît le prince Alexandre. On connaît la Russie. Il faut opter entre les deux. Mais on ne comprend pas le gouvernement qui ne rappelle pas le prince et qui continue de ne pas entrer en rapports avec la Russie.

Le gouvernement bulgare poursuit le correspondant du Standard, se rend compte du danger d'une démarche prématurée.

L'Angleterre, l'Autriche et l'Italie l'ont prévenu de ne pas commettre un acte de folie, comme serait, par exemple, le rappel du prince de Battenberg.

L'Italie, notamment, a déclaré que les puissances, malgré leur amitié pour la Bulgarie, seraient obligées de désapprouver solennellement toute mesure de nature à compromettre la paix de l'Europe.

Ces aveux d'un journal comme le Standard, qui s'est distingué par l'ardeur avec laquelle, per fe et motas, il a soutenu la régence contre la Russie, ont une importance particulière.

LES ITALIENS EN AFRIQUE

Massouah, 15 avril.

On commence à croire que le navire italien Venezia qui transportait à Massouah le général Saletta et son état-major, a disparu dans la mer Rouge.

Aden, 15 avril.

Un aviso anglais arrivé à Massouah, annonce qu'il a rencontré le steamer Venezia portant le général Saletta dont l'arrivée à Massouah est seulement retardée.

Rome, 15 avril.

On prête au gouvernement l'intention de confier au seul ministre de la guerre la direction des opérations à Massouah.

Le décret qui porterait cette décision serait motivé sur la déclaration de la prise de possession de Massouah, qui serait à l'avenir considérée comme pays italien, et, par conséquent, distraire de l'intervention du ministre des affaires étrangères.

Au mois de septembre, les troupes de Massouah seraient portées à 20,000 hommes et une expédition serait organisée pour occuper Saati et Ua.

LES NIHILISTES EN AMÉRIQUE

New-York, 15 avril.

Un grand meeting de nihilistes a eu lieu, hier soir, dans le but de protester contre le traité d'extradition entre les États-Unis et la Russie. Hartmann a prononcé un discours faisant l'apologie des doctrines révolutionnaires dont il a constaté la propagation croissante.

Hartmann a prédit au czar le sort de son père, et il a engagé les Russes d'Amérique à aider leurs compatriotes

de Russie à s'affranchir du despotisme et à imiter l'exemple des Irlandais.

L'assemblée a voté une résolution invitant le Sénat à rejeter le traité d'extradition. Les « Chevaliers du Travail » ont adhéré à cette résolution.

LA QUESTION AFGHANE

Saint-Petersbourg, 15 avril.

Les journaux russes s'occupent chaque jour des affaires d'Afghanistan ; ils disent que la Russie peut attendre en toute tranquillité le moment propice, et que la prise d'Hérat serait chose facile si l'Angleterre poussait trop loin les choses.

Londres, 15 avril.

Une dépêche de Saint-Petersbourg au Daily News dit que si les insurgés ghilzaïs triomphent, un émir hostile aux Anglais sera nommé à Caboul. Si, au contraire, Abdurrahman est victorieux, l'animosité contre les Anglais sera augmentée parmi les Afghans.

Paris, 15 avril.

Les avis de Saint-Petersbourg font présager une action prochaine des Russés vers l'Afghanistan.

Les Réformes militaires en Espagne

Madrid, 15 avril.

Le général Cassola, ministre de la guerre va présenter aux Cortes les réformes militaires suivantes :

Service obligatoire pour tous ; volontariat d'un an ; division territoriale en huit grands commandements ; avancement à l'ancienneté jusqu'au grade de colonel en temps de paix, au choix en temps de guerre. Les capitaineries générales des Canaries et des Baléares seront maintenues ; les stations sur la côte du Maroc formeront un commandement séparé.

La nouvelle loi préparera la mobilisation des réserves et la création des cadres de l'armée territoriale sans aggraver les dépenses actuelles, qui sont de 162 millions de francs.

Le Séjour en Alsace

Strasbourg, 15 avril.

Nous avons annoncé que le gouvernement avait ordonné que désormais tout Français qui voudrait séjourner en Alsace, pendant un temps plus ou moins long devrait obtenir une autorisation de séjour du directeur de l'arrondissement. (On sait que jusqu'à présent cette formalité n'avait été exigée que des personnes appartenant à l'armée française.)

On écrit au Journal d'Alsace que cette disposition est déjà mise à exécution à Saverne. Un gendarme s'est présenté dans une maison où était descendu un Français qui venait passer dans notre ville les fêtes de Pâques, deux ou trois jours au plus. Le chef de famille fit observer à l'agent de l'autorité qu'il avait prévenu la mairie de l'arrivée de ce bourgeois vosgien, mais le gendarme répondit que cela ne suffirait pas et qu'il fallait désormais une autorisation de séjour du directeur de l'arrondissement.

Le Budget supplémentaire Allemand

Berlin, 15 avril.

Un article officieux des Nouvelles politiques, de Berlin, s'efforce à prouver que les nouvelles ressources que demande le gouvernement n'ont aucun caractère belliqueux et qu'elles ne doivent servir qu'à couvrir les dépenses de la nouvelle loi militaire, de la construction de chemins de fer stratégiques et de la réfection de certaines fortresses. Ce journal ajoute que ces dépenses sont prévues depuis longtemps et qu'elles existent toute supposition de guerre immédiate, puisqu'elles s'appliquent à des travaux qui prendront un temps considérable.

La Législation criminelle en Irlande

Londres, 15 avril.

La Chambre des communes a continué la discussion du bill sur la législation criminelle en Irlande.

Le bill a été défendu, au nom du gouvernement, par M. Robertson, sollicitor gé-

ral pour l'Ecosse, et par sir Henry Holland, secrétaire d'État pour les colonies.

Ce dernier a déclaré que la discussion n'a nullement modifié la manière de voir du gouvernement, qui maintient fermement le bill et qui croit que le pays l'approuve.

Sir H. Holland a cherché à tourner en ridicule la manifestation organisée lundi dernier à Hyde Park.

La suite des débats a été ajournée.

Voir nos dernières Dépêches A LA 3<sup>e</sup> PAGE

L'EXPLOSION DE BELFORT

L'enquête qui a été faite à propos de l'explosion de Belfort a abouti aux conclusions suivantes : les ateliers où l'on procédait au chargement des obus à mélinite étaient mal distribués et incomplètement organisés, de plus, le 10 mars, jour où l'explosion a eu lieu, le capitaine Champagne, du 9<sup>e</sup> bataillon de forteresses, qui était chargé de diriger les opérations de chargement, était absent en vertu d'une permission régulière.

La responsabilité de cet officier n'est donc pas engagée ; mais on s'est demandé pourquoi le capitaine Champagne n'avait pas été remplacé ; il a semblé que, de toutes façons, l'autorité supérieure n'avait pas fait preuve d'une activité suffisante et qu'une mesure disciplinaire était nécessaire.

Aussi M. le général Demay, commandant l'artillerie du 7<sup>e</sup> corps d'armée, qui, par conséquent, avait sous ses ordres la direction d'artillerie de Belfort, a-t-il été relevé de son commandement, mis dans la position de non activité et remplacé par le général Saint-Germain, récemment promu.

RÉORGANISATION DE L'ADMINISTRATION Du Ministère du Commerce

Le Journal officiel publie le règlement d'administration publique réorganisant l'administration centrale du ministère du commerce et de l'industrie.

Le ministre du commerce a maintenu dans les fonctions de directeur du cabinet M. Gustave Ollendorff, nommé directeur du personnel et de l'enseignement technique au ministère du commerce et de l'industrie, par décret en date du 3 décembre 1886.

M. Delorme, chef de la division de l'enseignement technique et des syndicats professionnels, a été nommé sous-directeur du commerce extérieur.

M. Fréauff-Ozenne, sous-directeur honoraire au ministère du commerce et de l'industrie, est nommé officier de la Légion d'honneur.

Chronique Industrielle et Scientifique

La Question du Gaz à Lyon

Nous recevons aujourd'hui d'un de nos lecteurs une intéressante lettre sur la question du gaz à Lyon. Notre correspondant nous demande d'attirer l'attention du public sur cette affaire, qui intéresse si vivement tous les habitants.

Nous voudrions répondre immédiatement à son désir, et nous le ferions d'autant plus volontiers que nous avons réuni tous les documents, tous les renseignements techniques et financiers qui se rapportent à ce sujet. Mais la question électorale prime en ce moment toutes les autres. Aussitôt qu'elle sera réglée, nous nous proposons de démontrer, non pas que les habitants de Lyon paient beaucoup trop cher un gaz qui les éclaire très mal, cette démonstration est faite depuis longtemps, mais que nous pouvons obtenir facilement un éclairage bien meilleur et à un prix bien moins élevé.

LA RÉGION

LOIRE

Roanne. — L'élection législative.

Nous recevons la lettre suivante que nous nous empressons d'insérer :

Monsieur le rédacteur en chef, Hier mardi dernier, à deux heures de l'après-midi, une réunion de radicaux et de socialistes a eu lieu salle de Venise. Ces deux fractions importantes du parti républicain ont fait l'union et ont décidé d'une action commune pour les futures élections.

Le dimanche, il n'y avait pas de repos pour un notaire. Je serai de retour lundi, à onze heures. Veuillez à ce que le courant soit expédié.

Et il passa dans son appartement pour préparer à la hâte sa valise, pendant que le maître-clerc, rentrant à l'étude, s'écriait :

— Messieurs, je m'en rapporte à vous du soin de terminer la besogne ; le patron m'envoie en course...

Un quart d'heure après le départ de Frossard, il n'y avait plus personne à l'étude.

LA RÉGION

LOIRE

Roanne. — L'élection législative.

Nous recevons la lettre suivante que nous nous empressons d'insérer :

Monsieur le rédacteur en chef, Hier mardi dernier, à deux heures de l'après-midi, une réunion de radicaux et de socialistes a eu lieu salle de Venise. Ces deux fractions importantes du parti républicain ont fait l'union et ont décidé d'une action commune pour les futures élections.

Le dimanche, il n'y avait pas de repos pour un notaire. Je serai de retour lundi, à onze heures. Veuillez à ce que le courant soit expédié.

Et il passa dans son appartement pour préparer à la hâte sa valise, pendant que le maître-clerc, rentrant à l'étude, s'écriait :

— Messieurs, je m'en rapporte à vous du soin de terminer la besogne ; le patron m'envoie en course...

Un quart d'heure après le départ de Frossard, il n'y avait plus personne à l'étude.

LA RÉGION

LOIRE

Roanne. — L'élection législative.

Nous recevons la lettre suivante que nous nous empressons d'insérer :

Monsieur le rédacteur en chef, Hier mardi dernier, à deux heures de l'après-midi, une réunion de radicaux et de socialistes a eu lieu salle de Venise. Ces deux fractions importantes du parti républicain ont fait l'union et ont décidé d'une action commune pour les futures élections.

Le dimanche, il n'y avait pas de repos pour un notaire. Je serai de retour lundi, à onze heures. Veuillez à ce que le courant soit expédié.

Et il passa dans son appartement pour préparer à la hâte sa valise, pendant que le maître-clerc, rentrant à l'étude, s'écriait :

— Messieurs, je m'en rapporte à vous du soin de terminer la besogne ; le patron m'envoie en course...

Un quart d'heure après le départ de Frossard, il n'y avait plus personne à l'étude.

COMTESSE SARAH

PAR GEORGES OHNET

PREMIÈRE PARTIE

XIV

Il amènerait sa maîtresse à accepter son mariage, en lui prouvant qu'il y va de son avenir, et il obtiendrait qu'elle se sacrifiât, en lui montrant un rôle héroïque à jouer, un de ces rôles de céleste dévouement qui mettent une femme au niveau des anges. Il n'est pas rare de voir, aujourd'hui, des femmes marier, elles-mêmes, leur amant. Il s'opère dans le cœur de ces femmes une transformation de sentiments très bizarre, mais très explicable. Il y a, dans tout amour féminin,

un fond de tendresse maternelle dont il est très facile de tirer parti. En laissant entrevoir à une femme qu'elle sera votre providence, votre bonne idée, l'agent de votre salut, on la pousse fort bien à se sacrifier. Elle se dit : Je serai une seconde mère pour lui ; je lui aurai donné la véritable existence en lui donnant le bonheur. Et comme les femmes se contentent volontiers de phrases et de formules, la dévouée pose en principe qu'elle a été sublime, et vit là-dessus, en contemplant son œuvre d'un œil attendri. Mais, pour arriver à un tel résultat, il faut être rompu aux roueries de la comédie parisienne. Tu n'es pas, toi, de ces gaillards qui savent se servir d'un amour criminel pour arriver à un bonheur légitime. Suis donc ta route loyalement et bravement. Pars, puisqu'il le faut, mais, pour l'amour de Dieu, ne commets pas d'extravagances. Tout se raccommode, excepté une tête cassée. Au lieu de chercher à te faire tuer, fais, au contraire, vie qui dure : on ne sait jamais ce que l'avenir vous réserve. Et le temps est un grand maître. Là-bas, tu seras tranquille. Et qui peut dire si tu le serais sous la terre ?

Pierre hochait la tête sans répondre. — Voyons, quand comptes-tu partir ? demanda Frossard.

— Demain soir, par le rapide de sept heures.

— Eh bien ! viens dîner avec moi, je te conduirai à la gare. Je réfléchirai d'ici là ; peut-être moi, qui suis de sang-froid, trouverai-je un expédient honorable pour l'assurer, sinon une existence heureuse, au moins une existence paisible. Je suis navré de

tout ce que tu m'as laissé entrevoir. Je soupçonnais bien quelque situation difficile, mais une position aussi épineuse, diable non !

Pierre s'était levé et marchait vers sa porte.

— Je compte absolument sur toi, reprit Frossard. Ne me fais pas faux bond. Je ne te le pardonnerais pas ; c'est entendu, n'est-ce pas ?

— Oui, dit Séverac, à demain, et merci, mon bon Frossard, de tous tes encouragements. Mais pas un mot, n'est-ce pas ?

— Un notaire, mon ami, garde les secrets avec autant de fidélité qu'un prêtre...

La porte ouverte, ils traversèrent le bureau principal et l'étude, dans laquelle attendaient plusieurs personnes. Une dame, très jolie et très élégante, en apercevant Pierre et Frossard, se leva vivement, envoya une omelette provocatrice au grave jeune homme et un gracieux signe de tête au notaire.

— Ah ! mon cher maître, dit-

Dernières Dépêches

PAR FIL SPÉCIAL DE LA « TRIBUNE »

UN GENDARME ASSASSIN

Toulon, 15 avril.

Le gendarme Tuffé qui avait assassiné sa femme et avait essayé ensuite de se suicider a comparu aujourd'hui, devant le premier Conseil de Guerre maritime. Les rapports médicaux constatent que le père de Tuffé est mort fou.

L'accusé, pendant son interrogatoire, verse d'abondantes larmes; il dit qu'il aimait passionnément sa femme, mais que les prodigalités de celle-ci et son refus de remplir ses devoirs conjugaux avaient excité chez lui, une vive colère.

Les premiers témoins entendus donnent les meilleurs renseignements sur la victime.

Le conseil de guerre maritime a condamné le gendarme Tuffé à huit années de réclusion et à la dégradation militaire.

LA TENTATIVE CONTRE LE TSAR

Buda-Pesth, 15 avril.

Le bruit d'un nouvel attentat à Gatchina ne serait pas dénué de tout fondement.

Avant le départ du tsar de la gare, des agents secrets auraient découvert dans le parc deux personnes inconnues dans l'entourage du tsar.

Les deux intrus voulaient prendre la fuite, mais ils furent appréhendés.

On a trouvé sur eux des projectiles de même forme que ceux qui ont été employés par les auteurs du premier attentat.

Les prisonniers refusent tout renseignement sur leur personne, mais on constate que ce sont des étrangers.

LES LIBRES-PENSEURS EN ALLEMAGNE

Berlin, avril.

La direction de la police a ordonné la dissolution de toutes les sociétés de libres-penseurs.

LE NAUFRAGE DU « VICTORIA »

Dieppe, 15 avril.

De l'enquête ouverte sur le naufrage du paquebot Victoria, il résulterait que le sinistre est imputable aux gardiens du phare d'Ailly qui, malgré le brouillard, ont fait jouer la sirène une heure seulement après le naufrage.

LA GERMANISATION DE L'ALSACE-LORRAINE

Strasbourg, 15 avril.

Un ouvrier de fabrique, Joseph Maire, âgé de 21 ans, de Guebwiller, ayant crié : « Vive la France » à la gare Saint-Louis, au moment de son départ, par le train du soir, a été arrêté à son arrivée à Mulhouse et vient d'être condamné pour ce fait à 15 marks d'amende et 6 mois de prison.

Un jeune homme, nommé Jahn, a parcouru les rues de la commune de Fegersheim en criant : « Vive Boulanger! Vive la France! »

Jahn ayant appris... que la gendarmerie le recherchait, s'est enfui en France.

L'ÉTAT DE M. MASSERON

Apt, 15 avril.

L'état de M. Masseron, procureur de la République, est toujours très grave.

Malgré les efforts des quatre médecins qui lui donnent des soins. La balle n'a pu encore être extraite. Elle paraît être logée dans le voisinage du cerveau.

On conserve peu d'espoir de sauver le blessé.

LE TRIPLE ASSASSINAT DE LA RUE MONTAIGNE

DE LA RUE MONTAIGNE

Paris, 15 avril.

Une nouvelle confrontation de Pranzini avec sa maîtresse, M<sup>me</sup> Sabathier, devait avoir lieu hier dans l'après-midi. Elle a été ajournée par suite de l'abatement du prévenu.

Pranzini a perdu beaucoup de son assurance depuis hier et se montre très accablé.

LES BIJOUX REPÊCHÉS

Paris, 15 avril.

Les bijoux retrouvés à Marseille par les égoûtiers, et que l'on soupçonne être ceux que Pranzini avait jetés sur la voie publique, ont été expédiés, hier soir, au parquet de Paris.

LA FEMME MACDONALD

Paris, 15 avril.

La femme Macdonald qui prétendait avoir vu Geissler à Anvers et qui avait disparu, ayant été retrouvée près de Liège, M. Goron, sous-chef à la sûreté de Paris, a quitté Berlin pour revenir en Belgique interroger cette femme.

FIN DES DÉPÊCHES DE NUIT

LEUCORRHÉE (PERTES) (Chlorose, métrite certaine et rapide par l'emploi de l'Élixir de Robina, de Villarroel. Prix : 4 fr. — Lyon, Ph<sup>o</sup> L'AVOCAT, 41, r. Ferrandière et toutes pharmacies.)

MODES A FAÇON

Deuil, Bonnets montés et Chapeaux PRIX RÉDUITS

107, Cours de la Liberté, 107

MAISON D'AGGOUCHEMENT

M<sup>me</sup> FURET, 141, avenue de Saxe, sage-femme de 1<sup>re</sup> classe, élève de la Faculté de Médecine de Lyon (Clinique).

Tient des Pensionnaires

Vogue de l'avenue des Ponts.

Cette vogue, tenue par les commerçants du quartier, aura lieu les 17, 18, 24 et 25 avril. Elle sera annoncée aujourd'hui par une grande retraite aux flambeaux. Le soir, bal à grand orchestre.

La Revue trimestrielle. — Le mauvais temps avait rendu impossible la revue qui devait avoir lieu samedi dernier. D'après la décision du gouverneur général, cette revue, à moins que le temps ne monte par trop inégalement, sera passée aujourd'hui samedi, à neuf heures du matin, sur la place Bellecour.

Les régates de Collonges. — La Société des Régates Lyonnaises nous prie de rappeler à ses membres que c'est demain dimanche 17 qu'aura lieu ses premières courses d'entraînement dans le bassin de Collonges.

La première course (handicap) aura lieu à 3 heures, pour toutes embarcations montées points.

La deuxième course (handicap) aura lieu à 3 heures 3/4 pour toutes embarcations armées en couple.

Vice-Consulat d'Angleterre.

M. Robert Otley vient d'être appelé aux fonctions de vice-consul d'Angleterre à Lyon.

Les bureaux du vice-consulat sont situés quai de Retz, 9.

Le Bal de la Préfecture.

Comme les années précédentes, le public sera admis à visiter les salons de l'hôtel-de-Ville le dimanche 17 avril, de 11 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

Avis aux officiers de l'armée territoriale. — Le ministre de la guerre a décidé que les officiers de l'armée territoriale, domiciliés dans les 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> arrondissements de Lyon, et convoqués pour accomplir leur période d'instruction, à partir du 16 avril courant, ne rejoindraient leur corps d'affectation que le lundi 16 avril, afin de pouvoir prendre part aux élections municipales du 17.

Attaque nocturne. — Une attaque nocturne ayant pour mobile le vol, a eu lieu dans la nuit d'hier dans la rue Moncey, en face du café de l'Avenir. Les agresseurs, se sont dispersés à l'arrivée des gardiens de la paix.

Une enquête est ouverte.

Double tentative de suicide.

Hier, vers une heure du matin, deux jeunes filles descendant sur le bas-pont, au-dessous du Pont-Lafayette, et l'une d'elle, Jeanne Pont, âgée de vingt ans, couturière, demeurant rue Centrale, 37, se jetait à l'eau, l'autre, sa camarade, Valérie, la suivit dans le fleuve, où toutes deux allaient disparaître sans le dévouement des citoyens M. C., ouvrier pâtissier, et Lyonnay Louis, garçon de cantine qui se sont résolument portés à leur secours et sont parvenus à les ramener l'une et l'autre, saines et sauvées sur la rive.

Transportés à la pharmacie Rey, place des Cordeliers, elles y reçurent les soins épressés du docteur Carry et du personnel de la pharmacie assistés de quelques dames obligantes qui se trouvaient là.

Les gardiens de la paix après avoir requis le fiacre 173 les firent conduire rue Pizay, 12, au domicile d'une des victimes de cette tentative de suicide. La question d'amour n'est pas étrangère à cette folle détermination.

Amour du cuivre. — Un pistolet peut vous conduire au violon; tel a été le cas hier des nœmés Glanduis Jourde, rue Pierre-Scize, 51, qui ont été arrêtés pour vol et complétement d'un carnet à piston de la valeur de six francs qu'ils avaient subrepticement dérobé au marchand de M. Arpin, brocanteur, rue Bouteille, 9. C'est dans l'établissement de M. Boudet au numéro 9 de la même rue qu'ont été retrouvés les auteurs du vol et le corps du délit. C'est la parquet qui montera la gamme dans cette partition.

Compagnie du chemin de fer de Fourvière et Ouest Lyonnais. — A l'occasion de la cavalcade de la Demi-Lune deux trains supplémentaires auront lieu dimanche 17 courant.

Lyon-Mâcon, départ 3 h. — soir | Demi-Lune. 11 h. 30 soir  
Les Masses. — 3 h. 06 — Les Masses 11 h. 36 —  
Demi-Lune, arrivée 3 h. 11 — Lyon-St-Just 11 h. 41 —  
n'ont pas voulu montrer leur carte électorale que j'avais écrit.

Ceci afin d'éviter tout quiproquo. Je vous remerçant à l'avance de l'insertion de ces quelques mots, je vous présente, monsieur le rédacteur en chef, mes fraternelles salutations.

Le président de la Réunion de l'Elysée.  
H. ALBERT.

MARCHÉ AUX BESTIAUX DE VAISE.

— Matériel du jeudi 14 avril.  
— Vaux amenés, 221; vendus 150. Prix: 40 à 48 francs.  
— Moutons: amenés, 5264; vendus, 3444. Prix 65 à 83 fr.

Marché assez bon; vente calme; baisse sensible sur les prix.

Givors. — Réunion publique du 15 avril 1887. Président: le citoyen Dantoine secrétaire le citoyen Brunjas; assesseurs, les citoyens Blache et Sabathier.

Le citoyen Lourd, maire de Givors, prend la parole au nom du Conseil municipal, pour rendre compte de son mandat.

Avant d'entrer en matière il explique à l'assemblée que c'est par erreur qu'il a été dit que le conseil municipal réclamait des élections complémentaires, attendu que c'est la loi qui force les communes à le compléter chaque fois qu'il manque le quart de ses membres.

Il expose ensuite la situation financière de la ville, par rapport au rendement de l'octroi qui est sa principale ressource et qui, par suite de la crise ouvrière que nous traversons, va toujours en diminuant. Ainsi, l'octroi qui a toujours été de 108,000 en 1881, se rapportait plus que 100,000 en 1887, pour tomber brusquement à 80,000 en 1887.

L'administration municipale d'accord avec la municipalité, a donc cru devoir faire une réduction de dépenses pour équilibrer le budget de la ville sans avoir recours aux centimes additionnels, c'est ce qui fait qu'on a supprimé quelques emplois et fait des réductions sur le traitement de quelques employés, qui ont cependant toutes ses sympathies. Revenant à l'octroi, auquel il déclare être personnellement opposé, le citoyen Lourd exprime son désir de le voir remplacé par un impôt plus équitable, moins vexatoire et qui surtout subisse moins de fluctuations, ce qui permettrait de baser d'une façon plus précise, le budget des dépenses sur celui des recettes. Il invite tous les citoyens à chercher avec lui la meilleure solution à appliquer.

Il parle ensuite de la situation de la ville vis-à-vis de la compagnie de gaz. Le traité entre les deux parties étant à la veille d'expirer, il annonce qu'il se produira, lors de son renouvellement, d'importantes réductions sur le prix du gaz, tant pour celui employé pour l'éclairage de la ville et des bâtiments publics que pour celui employé par les habitants.

Il termine son remarquable exposé au milieu d'applaudissements unanimes, en informant l'assemblée que dans une de ses dernières séances, le conseil municipal a envoyé au Parlement une protestation contre la surtaxe sur les bières.

A la suite de ces explications, le citoyen Dantoine propose un ordre du jour de confiance qui est adopté à l'unanimité.

Le citoyen Dantoine prenant ensuite la parole, estime que d'une façon générale les impôts de toute nature sont frappés surtout sur la production, qu'il appartient aux travailleurs d'examiner de quelle façon il serait possible de faire payer ceux qui possèdent.

que nous vous avons invités à venir discuter le mandat municipal pour les élections du 17 avril, et à choisir le candidat qui serait chargé de le défendre au conseil municipal ou se fait de plus en plus sentir la nécessité d'envoyer des citoyens énergiques et fermement résolus à s'opposer, par tous les moyens possibles, à des monopoles ruineux.

Voulant la concentration des forces républicaines, nous ne touchons à aucune personnalité.

C'est dans ces réunions publiques qu'il a été adopté le mandat municipal que nous vous soumettons ci-dessous, et que le citoyen Deschamps a été acclamé candidat à l'unanimité par toutes les nuances du parti républicain qui se trouvaient réunies. Nous croyons de notre devoir d'expliquer un article de ce mandat: Celui de la socialisation des moyens de production. Loin de nous l'idée de lui donner la pensée spoliatrice du parti révolutionnaire; ce que nous voulons c'est élever l'ouvrier, le grandir, développer ses forces, ses facultés, et le rendre capable de posséder à son tour les moyens de production.

C'est donc au temps et au progrès que nous demandons la réalisation de cette œuvre humanitaire et sociale.

Notre candidat le citoyen Deschamps s'en est resté loyalement expliqué, de même qu'il s'est énergiquement refusé à suivre les révolutionnaires sur leur terrain.

Nous faisons donc appel à l'intelligence des électeurs pour manifester leur opinion et faire triompher notre candidat.

J.-A. DESCHAMPS  
Mécanicien

La Commission électorale  
Colliard Bigex, Paul Boher, Quentin, Koch fils, Paul Sirand, Fine, Chenat, Causard, Rive aîné, J. Charvet, Fillon.

Commission électorale des Républicains socialistes du 6<sup>e</sup> arrondissement. — Tous les électeurs du 6<sup>e</sup> arrondissement sont invités à une réunion publique qui aura lieu samedi 16 courant, à 8 heures du soir, salle Fredouillère, rue Duguesclin, 167.

ORDRE DU JOUR:  
Audition du candidat.  
La carte électorale sera exigée à la porte.

La Commission électorale: Colliard, Bigex, Paul Boher, Quentin, Koch fils, Paul Sirand, Fine, Chenat, Causard, Rive aîné, J. Charvet, Fillon.

AVIS. — Les résultats électoraux seront communiqués aux électeurs, dimanche 17, à 8 heures du soir, au siège de la commission électorale, café du Bourget, cours Viltou, 59.

Outre les candidats de l'alliance radicale-socialiste, signataires à titre de renseignements les candidats suivants:  
Dans le 2<sup>e</sup> arrondissement, M. A. Cohendy; dans le 3<sup>e</sup>, M. Marius Valat et dans le 5<sup>e</sup>, MM. Colomb et Lavigne, présentés tous les quatre par le comité central.

Dans le 3<sup>e</sup>, la candidature du citoyen Choux a été posée par le comité des socialistes révolutionnaires.

Petite correspondance.  
Nous recevons du citoyen Albert, la lettre suivante destinée à rectifier deux erreurs matérielles qui se sont glissées hier dans le texte adressé par lui.

Monsieur le rédacteur.  
La lettre que j'ai eu l'honneur de vous adresser en réponse à la protestation de quelques électeurs sur la façon dont s'était terminée la réunion de l'Elysée, contient quelques erreurs que je vous demande la permission de rectifier.

Ce n'est pas à deux heures, mais bien à dix que la salle a été envahie par un certain nombre de personnes.

De plus le journal me fait dire que les auteurs de cette violation de tout règlement n'ont pu montrer leur carte électorale; c'est non pas voulu montrer leur carte électorale que j'avais écrit.

Ceci afin d'éviter tout quiproquo. Je vous remerçant à l'avance de l'insertion de ces quelques mots, je vous présente, monsieur le rédacteur en chef, mes fraternelles salutations.

Le président de la Réunion de l'Elysée.  
H. ALBERT.

COMMUNICATIONS DIVERSES

Cercle de l'Avenir des travailleurs de la Croix-Rouge. — Samedi 16 avril, le l'Avenir discutera:

Ordre du jour:  
De la socialisation des instruments de production.  
Nous les adhérents du cercle et leurs amis sont priés d'assister à cette réunion.

Chevriers, marouquiers et mégisiers. — Afin de ne pas fatiguer la corporation par des convocations répétées, le bureau syndical a décidé qu'il n'y aurait pas de réunion aujourd'hui.

Nous espérons que cette mesure n'empêchera pas nos amis de manifester hautement sur les listes de souscription samedi 16 courant.

Encore quelques efforts, citoyens, et M. Rocher qui nous légime sera forcé d'accepter nos légitimes réclamations.

Le syndicat.  
Guimpeur lyonnais. — Le syndicat invite tous ses membres à une réunion privée et générale extraordinaire aura lieu samedi 16 avril au siège, rue Coustou, 4, café Coyat. Très urgent.

Chambre syndicale des ouvriers plombiers appareilleurs de la ville de Lyon. — Réunion privée et générale extraordinaire au siège, samedi 16 avril à 7 h. 1/2 du soir. Maintien de la mise à l'index des maisons Borlié-Pétavil.

Pour la Commission.

LYON ET LE RHONE

Ces bonnes sœurs. — Nous apprenons sans nous en étonner beaucoup que le nommé Beaujolis, tisseur, qui était entré d'une maladie grave, vient d'être chassé de cette maison dite hospitalière, parce qu'il a refusé de se conformer aux usages pieux et de manger le traditionnel pain à cacheter le saint jour de Pâques. Nous attendons un démenti avant d'en dire plus long sur ce singulier procédé.

La fermeture de la pêche. — C'est à partir d'hier que les pêcheurs cessent de ramener les goujons et les ablettes; ils rives du Rhône et de la Saône, attendant que leur sera donné de reprendre leur douce

tion aux bureaux de la Tribune pour demander à ce journal l'insertion des résolutions arrêtées.

Le président de la réunion  
DELANGE  
Le secrétaire  
Bosc

Le premier assesseur  
GAUTHIER

REUNION DE LA SALLE REVOL

5<sup>e</sup> arrondissement. — Hier vendredi a eu lieu à la salle Revol sous la présidence de M. Clapot, conseiller général, une réunion organisée par le Comité Central; 150 électeurs environ y assistèrent.

On sait que les deux candidats présentés par le comité central aux suffrages des électeurs du 5<sup>e</sup> arrondissement sont MM. Lavigne, avocat, et Colomb, épicière.

M. Colomb déclare d'abord que son mandat est à peu près le même que celui des socialistes.

Au point de vue politique « il est partisan du Sénat. Il avoue du reste qu'il a trop peu d'expérience pour avoir une idée nette à ce sujet. »

Au point de vue communal, il fera ses efforts pour que les abattoirs soient maintenus dans le 5<sup>e</sup> arrondissement.

Dans la question des octrois, il avance un peu témérairement qu'on n'a jamais donné au conseil les moyens d'en opérer la suppression.

Et le projet Fichet répond-on de toutes parts à ce candidat peu au courant de l'histoire locale.

M. Lavigne, qui est entendu après M. Colomb, déclare qu'il n'a accepté la candidature que conditionnellement.

Le candidat habite en effet le 1<sup>er</sup> arrondissement, mais il passe, dit-il, presque tout son temps au palais de justice, qui est situé dans le 5<sup>e</sup> arrondissement.

M. Lavigne espère, paraît-il, que ses commettants voudront l'entretenir au palais des besoins de l'arrondissement.

Quoi qu'il en soit, il accepte le mandat dans son entier et se livre à la disposition de ses électeurs pour rendre compte de son mandat en réunion publique « s'il y est invité par le comité central. »

Le candidat se déclare partisan de la suppression du budget des cultes.

Dans la question de l'abattoir de Vaise, ce qui l'intéresse surtout, ce sont les pertes que feraient supporter aux imposables le changement proposé.

Il étonne bien davantage encore ses auditeurs en disant que, si l'on établissait des abattoirs à la Mouche, il en résulterait de graves inconvénients, car « pendant les grandes crues, les eaux du Rhône dans les petites se déversent dans les égouts de l'abattoir ne trouvant qu'un écoulement difficile. »

On demande à M. Lavigne s'il est d'avis de n'admettre aux adjudications que les ouvriers français, à l'exclusion des étrangers.

Le candidat répond qu'il est partisan de la taxe sur les étrangers, mais ne veut point que cette taxe soit appliquée aux bourgeois étrangers, car il prétend que les derniers laissent beaucoup d'argent en France.

Le candidat Colomb s'associe aux déclarations de M. Lavigne.

Le citoyen Chaudanson prend la parole et déclare que l'on doit taxer aussi bien les bourgeois que les ouvriers étrangers.

En outre il demande aux candidats si les électeurs les convoquant en réunion publique sans demander avis au comité central, ils seraient disposés à accepter l'invitation.

M. Lavigne répond que, se présentant sous les auspices du comité central « il ne pourra se rendre aux convocations qui lui seront adressées sans demander conseil à son comité. »

« Ce qui n'empêche pas le citoyen Colomb d'être d'un avis absolument contraire et de déclarer qu'il se passera de l'autorisation du comité. »

Après une observation du citoyen Chaudanson, le citoyen Nallard demande aux candidats s'ils sont partisans de la proposition de M. Michelin, supprimant le monopole de l'ordre des avocats.

M. Lavigne répond que personnellement cette question lui est indifférente, mais « qu'il est de l'intérêt des justiciables de maintenir l'organisation actuelle. »

Le citoyen Chaudanson demande ensuite aux candidats s'ils voteront le budget de la police.

Le citoyen Lavigne répond « que la police est nécessaire » et ajoute naïvement que ce qu'il faut supprimer ce sont « les malhonnetetés qui ont la police. »

Du reste les deux candidats déclarent avec un touchant accord (une fois n'est pas coutume) « qu'ils n'ont pas étudié cette question et qu'ils ne peuvent pas s'engager immédiatement. »

L'effet que produit cette déclaration malheureuse est atténué par une habile intervention opérée dans un esprit amical par le citoyen Clapot.

Le citoyen Chaudanson s'étonne de la réponse des candidats. Il fait très justement remarquer que si le comité central avait pris l'habitude de se mettre en rapport avec les électeurs et moyen des réunions publiques, les candidats ne seraient pas pris au dépourvu, comme cela vient de se produire.

Le citoyen Trouillon demande aux candidats s'ils voteront l'emprunt de 20 millions. Aussitôt les candidats se remettent à diverger.

Le citoyen Lavigne acceptera l'emprunt, le citoyen Colomb la repousse.

On lève la séance sans mettre les candidatures aux voix.

Nous n'ajouterons aucun commentaire aux déclarations faites dans cette réunion par les candidats: toutefois il nous sera permis de faire remarquer que les électeurs qui dimanche prochain voteront à la fois pour ces deux candidats, voteront en réalité en même temps pour deux programmes différents: c'est ce qui résulte en effet des contradictions continuelles qu'on peut relever dans les réponses faites par les deux citoyens Lavigne et Colomb aux questions que leur ont posées les électeurs.

5<sup>e</sup> arrondissement. — A la suite de la réunion qui a eu lieu hier à la salle Revol, le comité central s'est décidé à convoquer les électeurs à une réunion publique pour aujourd'hui samedi.

Aux urnes donc, Citoyens, dotons le Conseil municipal d'un mandataire fidèle et vigilant: votons pour le citoyen

BEDIN  
Mécanicien

Ancien Conseiller municipal du troisième arrondissement.  
Vive la République démocratique et sociale!

La Commission:  
Monceaux, ex-conseiller municipal; Gachet, Gallonnière père, C. Thivollet, C. Couturier, E. Verdet, Carrel, Dutrel, Chenavier, Seytre, Mallet, Arcier, Grandjean, Barrey, Guittou, M. Albert, Chocteau, Chateiard, Mas et Chaix.

MANDAT IMPÉRIAL SIGNÉ PAR LE CANDIDAT

PARTIE POLITIQUE

Le candidat s'engage sur l'honneur à remplir fidèlement le mandat impératif suivant, qu'il a signé et accepté:

Art. 1<sup>er</sup>. — La République et le suffrage universel étant au dessus de toute atteinte, le candidat s'engage à les défendre par tous les moyens possibles.

Art. 2. — Réduction du mandat à deux ans.

Art. 3. — Publicité des séances, qui ne pourront être présidées par le maire. Impression du compte-rendu officiel. Affichage du budget.

Art. 4. — Autonomie complète de la commune pour tout ce qui concerne les intérêts municipaux.

Art. 5. — Rétribution de toutes les fonctions électives.

Art. 6. — Refus formel de tout crédit ayant un caractère religieux.

Art. 7. — Rechercher l'instruction élémentaire, gratuite et intégrale pour tous les enfants du peuple. L'admission après concours pour l'instruction secondaire et supérieure.

Art. 8. — Réduction du mandat à deux ans.

Art. 9. — La justice gratuite et égale pour tous, l'élection de la magistrature ainsi que de tous les fonctionnaires publics.

Art. 10. — Réclamer la révision de la Constitution par le Conseil national et la suppression de la présidence de la République.

Art. 11. — Suppression de tous les services de police autres que ceux de la police de sûreté affectée uniquement à la recherche des malfaiteurs.

Art. 12. — Amnistie pleine et entière pour tous les délits politiques et de presse.

PARTIE ÉCONOMIQUE

Art. 13. — Suppression de l'octroi et de tous les impôts indirects, remplacés par un impôt progressif sur le capital ou sur le revenu.

Art. 14. — Demander que la loi limite la durée de la journée à neuf heures; qu'elle réprime les abus de la grande industrie et rende les patrons responsables des accidents de leurs ouvriers, qu'elle protège efficacement les enfants et les femmes, qu'elle mette à la charge de la société les vieillards et les invalides du travail.

Art. 15. — Transformation des logements insalubres, nomination par le Conseil d'une commission spéciale chargée dans chaque quartier de la surveillance de tout ce qui a rapport à l'hygiène publique.

Art. 16. — Mission des groupes ouvriers aux adjudications communales, avec l'aide de la municipalité pour l'achat des matières premières, et, en attendant, l'introduction d'une clause dans le cahier des charges obligeant les adjudicataires à payer les ouvriers au tarif des Chambres syndicales.

Art. 17. — Reprise par l'administration

SPECTACLES ET CONCERTS

Grand-Théâtre. — Rideau à 8 heures. Patrie!
Théâtre des Célestins. — Bureaux 7h. 3/4; rideau à 8 h. 1/4. — Durant et Durant. comédie en 3 actes. — Les deux Chambres.
Casino des Arts, rue de la République, n° 81. — Tous les soirs spectacle concert.
Scala-Bouffes. — Concert-spectacle à 9 heures.
Folies-Bergère. — Le dimanche, bal de sept heures à minuit; les dimanches, de deux heures à six heures, et les mardis et jeudis, de sept à onze heures, patinage avec orchestre.
Théâtre-Guignol (passage de l'Argue). — Tous les soirs, spectacle terminé par une parodie.
Concert le Progrès (182, rue Garibaldi). — Samedis, dimanches et jeudis, à sept heures et demie, concert varié. — Entrée libre.
Théâtre Guignol de la Guillotière, direction de M. Ballandras. — Brasserie Bellard, cours Gambetta, 26. — Tous les soirs, à huit heures, spectacle varié, terminé par une parodie.

Caveau des Célestins (Théâtre Guignol). — Tous les dimanches et fêtes, grande représentation.
Théâtre Guignol du pont de la Feuillée — Tous les soirs, à huit heures, spectacle varié terminé par une parodie.
Théâtre Guignol (rue Port-du-Temple). — Tous les soirs, spectacle varié.
Panorama de Reischaffen. — Visible tous les jours.
Théâtre Joli. Spectacle tous les jours.

BOURSE DE LYON

Table of stock market prices for Lyon, including various bonds and shares like 'Obligations', 'Fonds d'Etat', and 'Actions'.

OBLIGATIONS Cours de jour
Ville de Lyon. 98 .. .. . 504 50
V. de Paris 65. 522 .. .. . 303
V. de Paris 69. 414 .. .. . 349 50
V. de Paris 71. 397 50 .. .. . 349 50
V. de Paris 75. 523 50 .. .. . 349 50
N.-Espagne 1. .... 345
Portugais 1. .... 329 75
Cred. m. E. .... 345
Andalous 3%. 326
Ast. Gal. L. 3%. 328
Comm. nouv. 309
Etat de Serbie 5 407
Terre-N. 6%. 398
Her-Boukum. 398
C. g. eaux 3. .... 82
Emp. Hong. .... 57 1/2
Portugais 3%. 57 1/2
4% Turc. .... 13 7/8
Dettes d'Egypte uni. .... 387 50
Banque de France. .... 1381
Crédit Foncier. .... 1383 75
Banq. d'Esc. Paris. .... 472 50
Crédit Lyonnais. .... 555
Banque Ottomane. .... 512
Banq. Autrichienne. .... 506 25
Panama. .... 400
Paris-Lyon-Médit. .... 477 50
Autrichiens. .... 481
Lombard. .... 180
Sargosse. .... 306
Nord-Espagne. .... 355
Mérindol. (C'ital.). .... 2045
Suez. .... 102 3/4
Consol. à Londres. 102 3/4

BOURSE DE PARIS

Table of stock market prices for Paris, including various bonds and shares like 'Obligations', 'Fonds d'Etat', and 'Actions'.

CONDITION DES SOIES ET LAINES DE LYON

Table showing conditions for silks and wools in Lyon, including various grades and their respective prices.

Table showing ballot weights and conditions for silks in Aubeignas, including various grades and their respective prices.

CESSATION DE COMMERCE
AU PRINCE EUGÈNE
33, Rue de la République, 33 — LYON
A COTÉ DU GRAND BAZAR

Devant se retirer des affaires, le Directeur de la Maison offre au Public lyonnais et à sa nombreuse clientèle l'occasion de se vêtir à des prix exceptionnels.
L'acheteur profitera avec intérêt de la Liquidation de la plus ancienne Maison d'Habilleries de Lyon, car les marchandises seront toutes vendues au-dessous des prix de fabrication.

Table listing various clothing items and their prices, such as 'GILETS', 'COMPLETS', 'PANTALONS', 'VESTONS', and 'JAQUETTES'.

Une quantité considérable de marchandises de qualité supérieure, tels que:
Habits de cérémonie, Redingotes et Jaquettes noires, Jaquettes et Vestons Roubaix
seront vendus dans les mêmes conditions de BON MARCHÉ cité plus haut.

Toutes les Marchandises sont marquées en chiffres connus
PRIX FIXE ABSOLU
33, rue de la République, 33
LA VENTE A LIEU TOUS LES JOURS
De 9 heures à midi et de 2 à 5 heures
Par exception, les Dimanches et Fêtes, la Vente a lieu de 8 heures à midi seulement
ENTRÉE LIBRE

Etude de M° REVERDY, avoué à Lyon, rue de l'Hôtel-de-Ville, 32, successeur de M° RUCHON.
VENTE
Au Palais de Justice de Lyon
Le Samedi 30 avril 1887 A MIDI

1er Lot. — Grande maison sur terrain des Hospices à Lyon, rue Molière, 49, 51 et 53, rue de Vauban, 10 et 12, et rue Fénelon, 1.
Mise à prix: 20,000 fr.
Revenu brut: 45,780 fr.
2e Lot. — Grande maison, rue Delandine, 27.
Mise à prix: 50,000 fr.
Revenu brut: 3,280 fr.

3e Lot. — Immeubles industriels consistant en construction et vaste hangar, à Lyon, rue de Bonnel, 67, sur terrain des Hospices.
Mise à prix: 10,000 fr.
Revenu brut: 3,440 fr.

4e Lot. — Carrière de pierres de granit à Oullins, lieu de Reyverd.
Mise à prix: 10,000 fr.
E. REVERDY, Avoué.

Etude de M° SESTIER, avoué à Lyon, rue Longue, 20, et de M° PONDEVEAUX, avoué à Lyon, rue Neuve, 7.
VENTE VOLONTAIRE
SUR PUBLICATIONS JUDICIAIRES
En l'audience des criées du tribunal civil de première instance de Lyon,
D'IMMEUBLES
Sis à Lyon, rue Moncey, 163
Angle de la rue de Vauban
Adjudication au samedi 14 mai 1887, à midi
Mise à prix: 50,000 fr.
Pour extrait:
Signé: SESTIER.

Pour renseignements, s'adresser à M° Sestier, avoué à Lyon, rue Longue, 20; à M° Pondeveaux, avoué à Lyon, rue Neuve, 7; au greffe du tribunal civil de Lyon, où le cahier des charges est déposé, et sur les lieux pour visiter l'immeuble à vendre.

MECANICIENNE
Demande Emploi
Chez Couturière
S'adresser à l'épicerie, rue Pierre-Corneille, 50.

BON COMPTABLE
pouvant disposer de plusieurs heures par jour demande tenue de livres dans maisons de commerce. S'adresser Agence Fournier, 14, rue Confort, sous le n° 5313.

LE VÉRITABLE SIROP DE ROCHET IODÉ DE BERTRAND AÎNÉ
Neutralise et diminue les virus qui corrompent le Sang.
Furite les humeurs dont il chasse l'écoulet et répand dans tout l'organisme la vigueur et le bien-être.
GUÉRISON CERTAINE
De toutes les maladies produites par LES
ALTERATIONS, VICES DU SANG
ET AFFECTIONS QUI LES ENGENDRENT
Dartres, Démangeaisons, Pétéchies, etc., s'écoulement des Maladies et des souffrances qu'ils causent.
usage chaque année, au printemps et à l'automne, de ce fameux Sirop. 40 ANNÉES DE SUCCÈS
Constaté par milliers lettres recommandées ont prouvé son efficacité.
Dose: Sirop, 2 fr. 50. — Flacon, 5 fr. — Litre, 10 fr.; franco, 75 cent. en sus.
S'adresser Ph<sup>m</sup> Bertrand aîné, HANTZER successeur, 21, place Bellecour, LYON et dans les Pharmacies.

La Publicité par Abonnement
L'AGENCE DE PUBLICITÉ V<sup>OR</sup> FOURNIER
LYON. — 14, rue Confort, 14. — LYON
Offre à MM les Commerçants et Industriels une combinaison de publicité par abonnement à des conditions tout à fait exceptionnelles.
On sait que la publicité n'est efficace que si elle est permanente, très étendue et très variée.
Or, cette condition est remplie si l'on fait tous les jours et successivement une annonce dans l'un des sept principaux journaux de Lyon (une annonce par semaine ou 52 annonces par an dans chacun; au total, 364 annonces par année).

Table showing advertising rates: 2 lignes (répétées 364 fois) coûteront 240 francs, 5 lignes 600 francs, 10 lignes 1,200 francs.

SPÉCIMENS D'ANNONCES
QUE CHACUN PEUT MODIFIER SELON SON GOUT ET SA PROFESSION
2 lignes (20 fr. par mois)
HOTEL de famille, rue... table bourgeoise.
3 lignes (30 fr. par mois)
M<sup>me</sup> HERMANN Avenir par les cartes, cours de.....
4 lignes (40 fr. par mois)
Prêts sur HYPOTHÈQUE. Immeubles. Biens ruraux. Renseignements gratuits. — M. ALO, rue..... place..... Lyon.

Madame LEONORA, Somnambule
Guérit les maladies. — Consultations gratuites. — Le jour à 10 h., 2 à 4 h. Soir, 7 à 9 h. — 9, rue Jean-de-Tournes, à Pentresol.

Flamberge au Vent!
PAR
E. VAUQUELIN & AYRAUD-DEGEORGE
XXIV
LE TRIBUNAL DE LA PÉNITENCE
Le jésuite ne doit pas avoir et n'a pas d'idées, d'opinions, ni de sentiments Propres.
Son supérieur voit pour lui, pense pour lui, juge pour lui. Il abdique sa personnalité: le moi n'existe plus.
La conscience d'un jésuite n'est pas en lui. Il n'y a qu'une seule conscience pour l'ordre tout entier: celle du général, qui règne absolument, du Gesu, sur tous les membres de l'ordre dispersés dans le monde entier.

Un esclave qui se prosterner le front dans la poussière pour baiser la frange du divan sur lequel son maître est couché, peut rester debout dans sa pensée. Un jésuite ne le peut pas.
C'est sa pensée elle-même qui se prosterne tout d'abord, c'est son âme qui est esclave; esclave si soumise, si bien asservie par une savante et longue éducation, que l'idée d'une révolte ne lui viendra jamais, qu'elle est fière de sa servitude, et qu'elle se croirait criminelle et souillée par la pensée de redevenir libre.
C'est parce que les premiers jésuites avaient deviné toute la malléabilité d'un esprit jeune encore qu'ils avaient placé au premier rang des préoccupations de l'ordre l'instruction et l'éducation de l'enfance; et c'est pour cela qu'au moment où La Vergne pénétrait, comme nous l'avons dit plus haut, dans la cellule du provincial de France, la cellule d'un vaste génie avait suffi celui-ci, dont le vaste génie avait suffi au gouvernement d'un empire, compa-

— Ah! fit Domenico d'un ton indifférent qu'aurait démenti son regard, s'il n'avait pas eu la précaution de baisser la paupière. Et qu'êtes-vous allé faire à Chantilly?
— Mon père, dit-il, après avoir hésité quelque peu, voulez-vous m'entendre en confession?
— Très volontiers, mon fils, répondit le provincial, pendant qu'à part lui il se disait: Ah! monsieur le chevalier, vous vous défiez de moi, paraît-il. La Vergne s'agenouilla.
— Dites le Confiteor, mon fils, ordonna le jésuite. Parlez maintenant, je vous écoute, ajouta-t-il quand le pénitent eut récité la prière.
La Vergne alors raconta ce que le lecteur sait déjà: la mission à lui donnée par le duc d'Épernon, l'enlèvement de la lettre au baron de Sombreuse et le conseil envoyé par le grand-maitre de l'infanterie au prince de Condé.
— Maintenant, dit La Vergne, quand il fut terminé son récit, est-il de l'intérêt de l'ordre que monsieur le Prince et Mme de Condé sortent de France?
A cette question directe, Domenico Brandi fronça le sourcil.
— Pourquoi me demandez-vous cela mon fils? interrogea-t-il.
— Parce que demain le roi saura que Mme de Condé a été enlevée dans la nuit par son mari; parce qu'il fera courir après elle et parce qu'il n'y a

qu'un seul moyen d'empêcher les poursuivants d'atteindre les fugitifs.
— Et ce moyen, vous le connaissez?
— Oh! il est très simple.
— C'est?
— C'est de me faire donner à moi le commandement des gens que le roi lancera à la poursuite du prince et de la princesse.
— Je comprends, fit Domenico; mais vous êtes à M. d'Épernon, dont le roi se défie; comment obtiendrez-vous la confiance de Sa Majesté et le commandement de cette troupe?
— Cela me regarde, répliqua La Vergne. Je me charge des moyens d'exécution, si j'ai votre approbation en cette affaire.
— Vous êtes à M. d'Épernon, insista le jésuite sans répondre directement à la question du chevalier: c'est un bon maître et il peut pousser loin votre fortune. Monsieur le duc est un ami de la reine; il est tout dévoué à notre sainte religion et aux intérêts de l'ordre. Faites ce que vous croirez devoir lui être agréable.
— Optime! mon père, répondit La Vergne. Donnez-moi maintenant l'absolution, je vous prie.
— Récitez le Confiteor et l'Ave Maria.
— Absolvez-le! fit ensuite le provincial en bénissant le chevalier, qui se releva, baisa la main du jésuite, prit son chapeau et sortit.

Domenico le suivit d'un regard étrange, et quand La Vergne eut franchi la porte, le jésuite murmura en reprenant dans le tiroir son manuscrit pédagogique:
— Cet homme sait bien des choses. Il commence à devancer les instructions, à agir de sa propre initiative. Il apporte dans tout ceci trop d'ardeur pour n'y avoir pas un intérêt personnel. L'esprit de l'ordre n'est pas en lui. Instrument dangereux qu'il faudra briser quelque jour... s'il ne se brise lui-même.
Deux coups frappés légèrement à la porte de la cellule interrompirent les réflexions de Domenico Brandi.
La porte s'ouvrit et La Vergne reparut, les yeux baissés, le visage soucieux.
— Que voulez-vous encore? lui demanda le provincial étonné.
— Deux choses, mon père, qui me sont indispensables, et que seul vous pouvez me donner; or, comme vous approuvez mon entreprise...
— Ai-je dit que je l'approuvais? Je ne la désapprouve pas, voilà tout.
— Me suis-je donc trompé? N'estimez-vous donc pas que les intérêts de l'ordre...
— L'ordre n'a rien à voir là dedans, mon fils, interrompit durement le père jésuite; veuillez ne pas oublier qu'il ne doit être mêlé en rien à vos combinaisons particulières. Mais vous avez

deux choses à me demander, d'ajoutez-vous: parlez!
— Mon père, pour m'introduire auprès de Sa Majesté et obtenir d'elle ce que j'attends, j'ai besoin de quelques lignes écrites par M<sup>me</sup> de Condé.
— Eh bien?
— Ces quelques lignes, les voici écrites par moi.
Domenico Brandi prit le papier que lui tendait Guy de la Vergne, et lut:
« Fidèle sujette de Votre Majesté, fière d'avoir attiré, sans les mériter, les regards d'un grand roi, je subis avec douleur la contrainte tyrannique d'un époux qui m'emmena loin de la France où sont toutes mes amours. »
« CHARLOTTE. »
Et vous voulez... interrogea Brandi après avoir parcouru la fautive lettre.
— Je voudrais, mon père, que demain, à pareille heure, je pusse montrer au roi non pas cinq lignes de mon écriture, comme celles-ci, mais cinq lignes de madame la Princesse.
— Vous les aurez, fit le provincial après quelques instants de réflexion. Est-ce tout?
— Pas encore.
— Que vous faut-il de plus? Le l'argent.